



**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT RGCA20-10-0001-3**

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire tenue le 10 septembre 2020, le conseil d'arrondissement a adopté le règlement suivant :

RGCA20-10-0001-3 modifiant le Règlement RGCA20-10-0001 sur les tarifs (exercice financier 2020) afin d'abroger les articles portant sur le branchement des égouts et d'aqueduc.

Ce règlement entre en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et est déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être consulté.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 10 septembre 2020.

La secrétaire d'arrondissement,

Marie Marthe Papineau, avocate